UN RÉSUMÉ DES DISPARITÉS HOMMES-FEMMES EN MATIÈRE D'EMPLOI

COMITÉ PERMANENT SUR LE STATUT DES FEMMES, CHAMBRE DES COMMUNES, CANADA
07 FÉVRIER 2017

Willem Adema
Économiste principal, Division des politiques sociales,
Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales

OECD
BETTER POLICIES FOR BETTER LIVES

Les écarts Hommes-Femmes en matière de participation sur la marché du travail et d'emploi sont faibles au Canada

Taux de particpation sur le marché du travail et taux d'emploi selon le sexe, 2015[a]

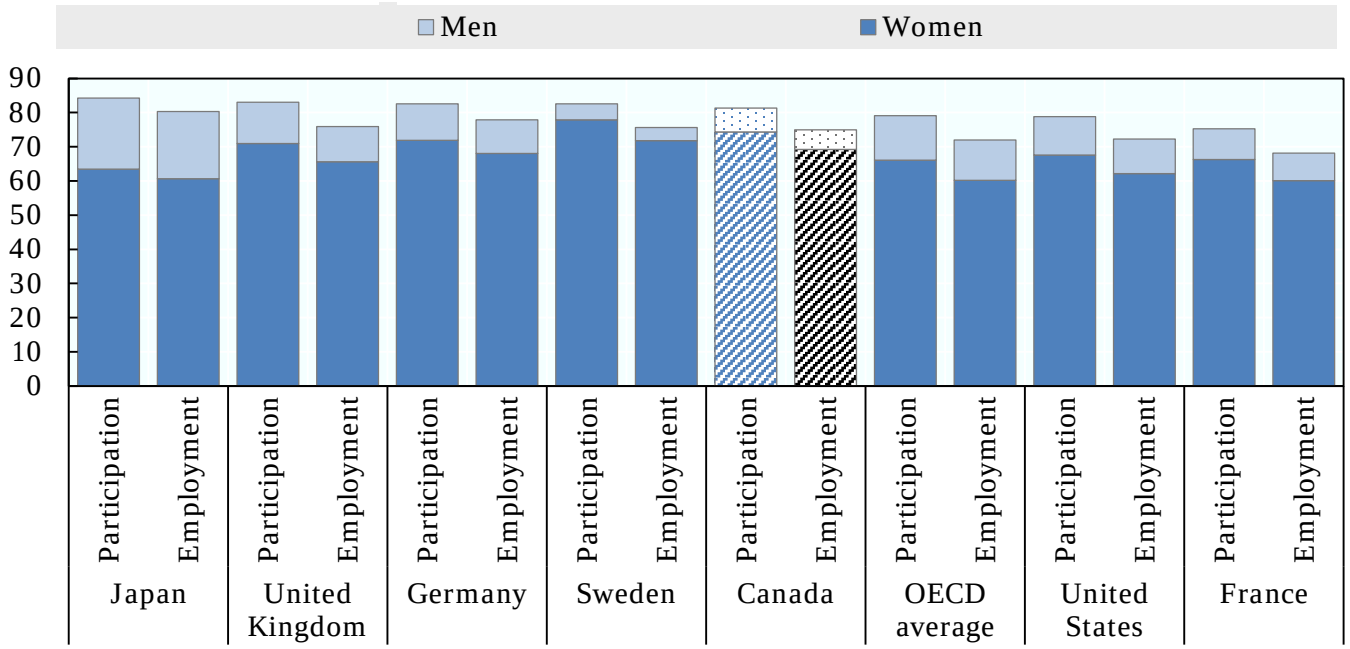

Note: La moyenne de l'OCDE se réfère à la moyenne non pondérée pour tous les pays membres de l'OCDE dont les données sont disponibles pour toutes les années sur la mesure donnée.
Source: Base de données de l'OCDE sur l'Emploi, http://www.oecd.org/employment/emp/onlineoecdemploymentdatabase.htm; ILO (2016) Base de données ILOSTAT, http://www.ilo.org/ilostat

Les écarts Hommes-Femmes du nombre d'heures travaillées semblent moins prononcés au Canada que dans de nombreux autres pays de l'OCDE

Panel A. Incidence du travail à temps partiel[a] selon le sexe, 2015

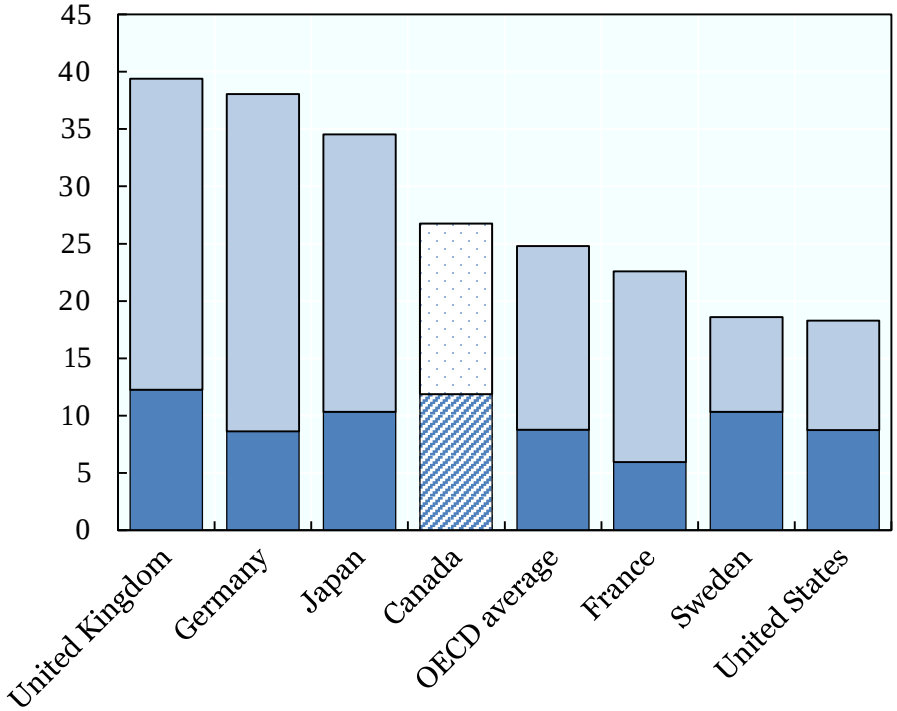

Panel B. Pourcentage de personnes travaillant plus de 60 heures par semaine selon le sexe, dernière année disponible[b]

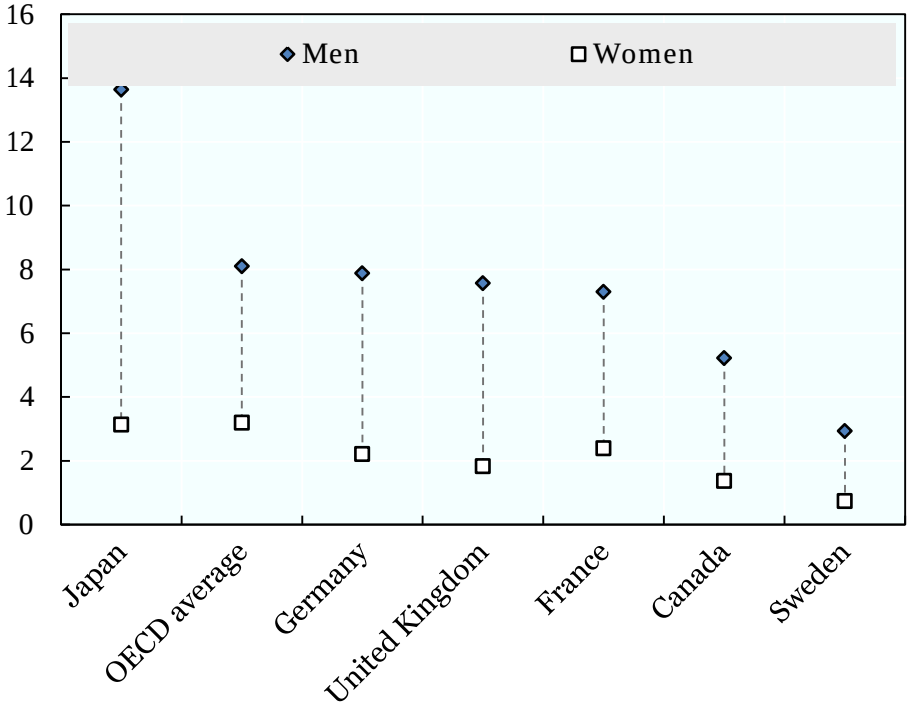

a) L'emploi à temps partiel est défini comme durée hebdomadaire de travail habituelle de moins de 30 heures par semaine dans l'emploi principal. Pour tous les pays à l'exception des États-Unis, l'incidence de l'emploi à temps partiel se réfère au nombre d'emplois à temps partiel par rapport à l'emploi total (emploi salarié et travail indépendant). Pour les États-Unis, les données se rapportent uniquement à la proportion des employés salariés.
b) Les chiffres présentent les données de 2014
c) Source: Pour le Panel A: Base de données sur l'emploi de l'OCDE, http://www.oecd.org/employment/emp/onlineoecdemploymentdatabase.htm; Base de données ILO (2016) ILOSTAT, http://www.ilo.org/ilostat. Pour le panel B: Calculs de l'OCDE basés sur les enquêtes nationales sur les ménages et sur la population active. Le chiffre de la moyenne OCDE concerne l'ensemble des salariés et est calculé comme la moyenne simple de tous les pays à partir de la Base de données de l'OCDE sur l'emploi.

Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes ont peu évolué au cours des dernières années

Écart salarial entre hommes et femmes du salaire mensuel[a] médian à temps plein, 2010-2015[b]

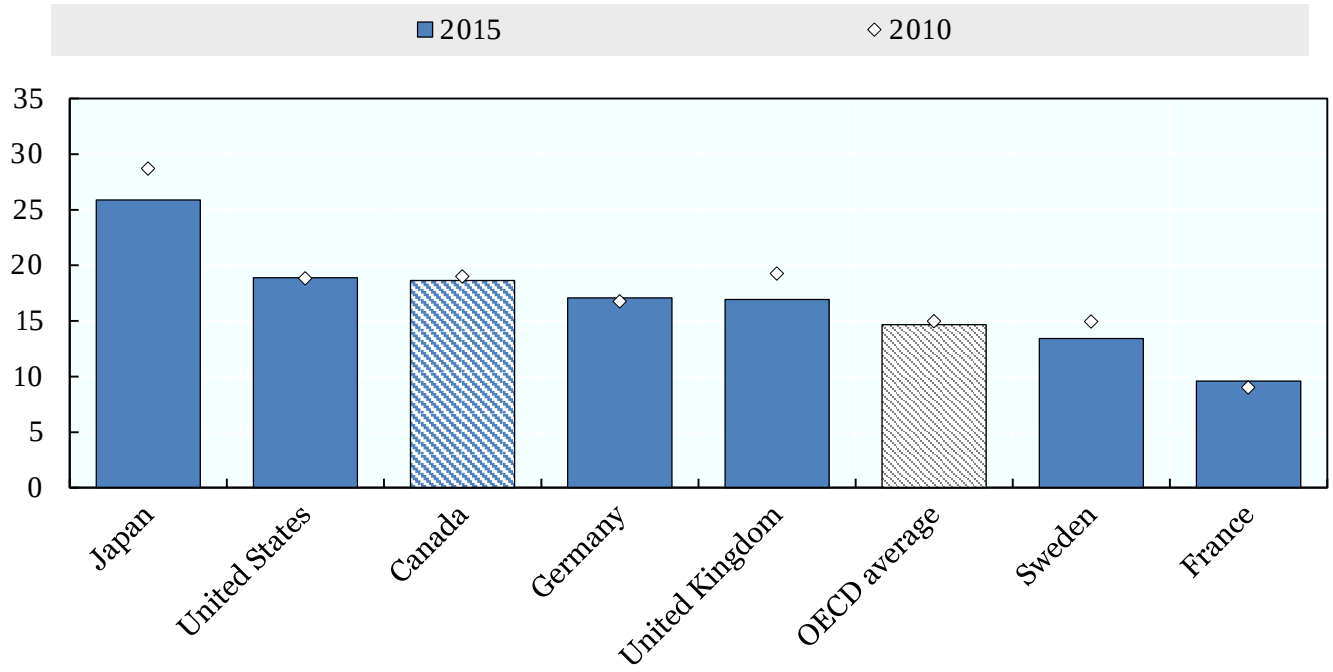

a) L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est défini comme la différence entre le salaire mensuel médian à temps plein des hommes et des femmes divisé par le salaire médian des hommes à temps plein. Les données se rapportent aux salaires hebdomadaires pour le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis.

b) Les données se réfèrent à 2014 au lieu de 2015 pour l'Allemagne et le Japon,

c) Source: Base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE.

Les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont souvent liés aux caractéristiques de l'emploi et aux heures de travail, mais une grande partie de la variation reste "inexpliquée"

Décomposition des écarts salariaux mensuels entre hommes et femmes

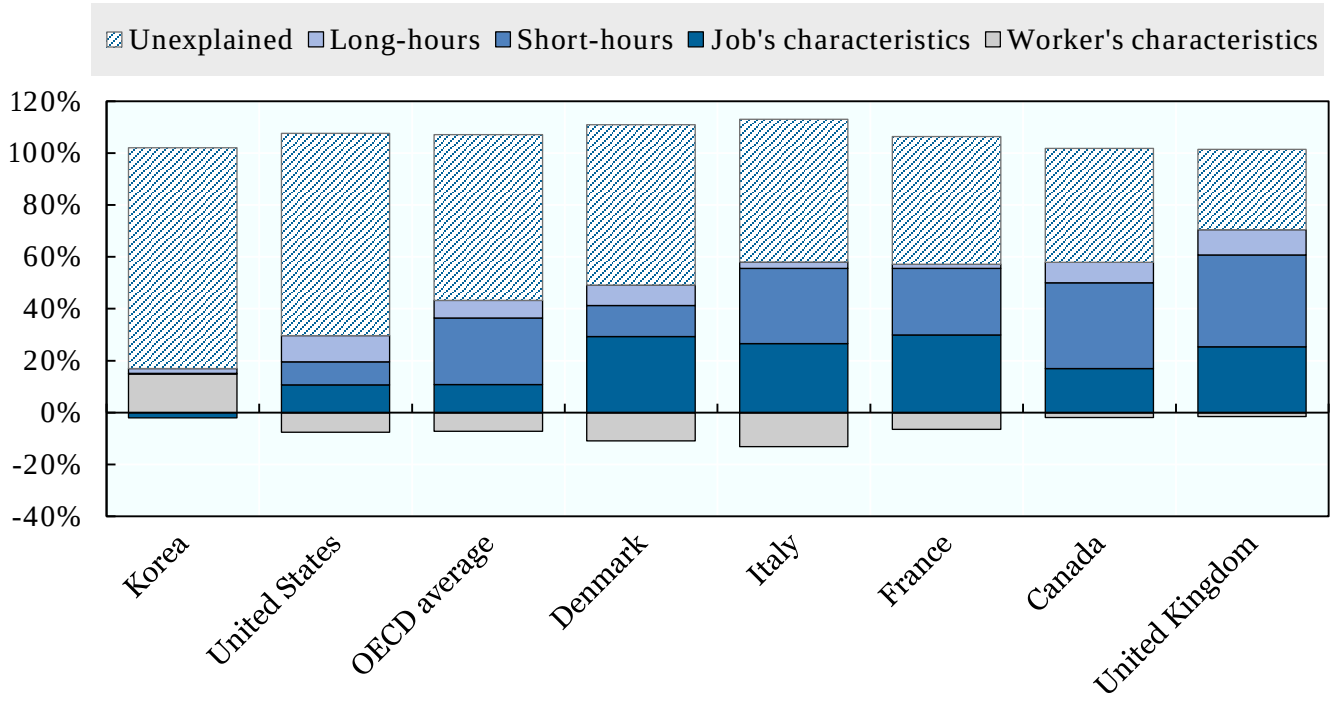

a) Note: Les pays sont présentés de gauche à droite dans l'ordre décroissant de la part inexpliquée de l'écart salarial entre les sexes.
b) La décomposition est effectuée par la méthodologie Oaxaca-Blinder, en utilisant les coefficients d'un modèle de référence sur les deux groupes mis en commun. Les heures courtes se rapportent à une variable binaire égale à 1 dans le cas où l'individu travaille moins de 30 heures par semaine dans l'emploi principal. Les heures longues se réfèrent à l'effet de composition de travailler plus de 50 heures par semaine dans l'emploi principal. Les caractéristiques du travailleur se rapportent à un ensemble complet de variables binaires pour les catégories d'âge, les groupes de niveau d'éducation et le statut de parent. Les caractéristiques de l'emploi se rapportent à un ensemble complet de variables binaires relatives à l'industrie et la profession.
Source: Estimations de l'OCDE sur la base des données des enquêtes nationales sur le revenu des ménages.

Dans certains pays, les politiques tentent de changer les comportements des pères lorsque les enfants naissent

Durée du congé de paternité payé, congés parentaux payés et congés pour soins à domicile réservés aux pères [a], en semaines, 2015 [b]

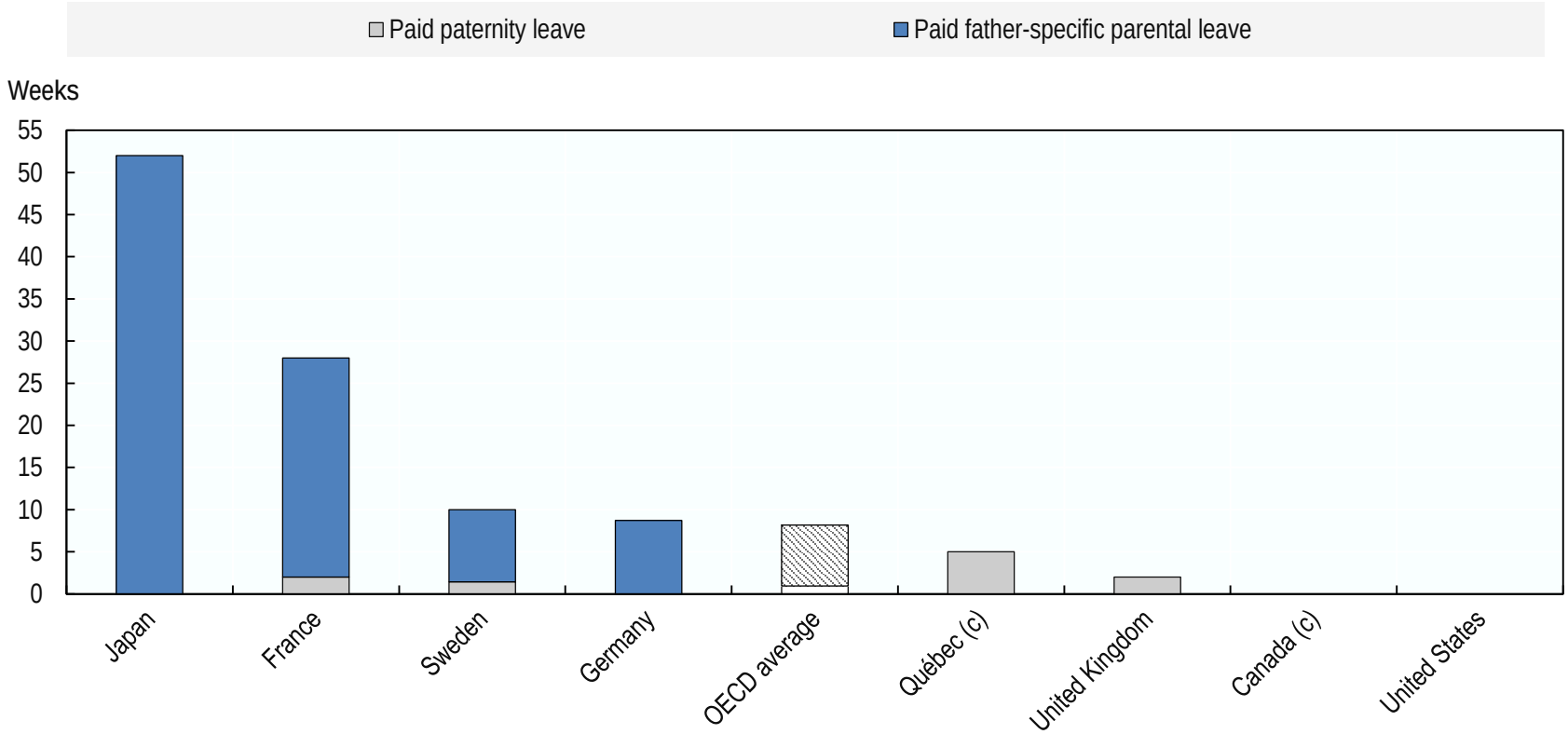

a) L'information se rapporte aux droits au congé de paternité payé, aux «quotas paternels» payés ou aux périodes de congé parental payé qui ne peuvent être utilisés que par le père (ou «autre parent») et ne peuvent être transférés à la mère, ainsi qu'aux semaines devant être prises par le père (ou «autre» parent) pour que la famille puisse bénéficier de «semaines bonus» de congé parental payé. Les données ne reflètent que les droits au niveau national ou fédéral et ne reflètent pas les variations régionales ou les droits supplémentaires/alternatifs fournis par les États / provinces ou les gouvernements locaux dans certains pays.
b) L'information se réfère aux droits de congé payé en vigueur à partir d'avril 2015.
c) L'information pour le Canada se réfère aux prestations de congés payés disponibles dans le cadre du programme fédéral d'assurance-emploi (AE) et pour le Québec, aux congés payés en vertu du Régime québécois d'assurance parentale.
Source: Base de données des familles de l'OCDE, http://www.oecd.org/els/family/database.htm; Koslowski et al (2016), 12e Revue internationale des politiques en matière de congés et recherche connexe 2016, http://www.leavenetwork.org/lp_and_r_reports/review_2016/

Merci- Pour plus d’information

Portail de données de l’OCDE sur la parité

Publication sur la Parité - Inégalités hommes-femmes: Il est temps d'agir

Recommandation de l'OCDE sur la parité - rapport d'étape prévu pour les 7/8 juin 2017

https://www.oecd.org/fr/parite/